

Le département des Alpes Maritimes salué par la CNIL pour sa politique départementale de sécurité des données personnelles



Le Département des Alpes-Maritimes ,1er organisme français à obtenir le Label Gouvernance Informatique et Libertés de la CNIL.



Le Département a depuis longtemps intégré le numérique comme nouvelle dimension de la vie de l'utilisateur. Il s'est ainsi engagé formellement dans le respect du droit des personnes au travers de la mise en oeuvre d'un cadre de confiance autour de l'économie numérique en établissant une politique de gestion des données à caractère personnel. Un engagement récompensé au niveau national pour la première fois en France.

Le 22 octobre 2015, la CNIL a délivré au Département des Alpes-Maritimes le premier Label Gouvernance Informatique et Libertés tous secteurs confondus. L'obtention de ce label vient récompenser le travail des services départementaux, ainsi que l'attachement éthique du Département à la protection des données relatives aux usagers ou à celles de ses agents.

Cette distinction et les bonnes pratiques qui en découlent, illustrent ainsi, à juste titre, le comportement responsable et loyal que la collectivité a engagé en matière de réalisation et d'exploitation des données à caractère personnel.

Le Lab 06 a ouvert ses portes le 25 septembre 2015 au cœur du Centre administratif départemental. Il incarne la volonté du Département des Alpes-Maritimes de s'engager davantage dans la voie de la transformation numérique avec la création de #E-zy06 dont l'ambition est d'offrir un service public encore plus accessible quelle qu'en soit la modalité : physique, téléphonique ou numérique.

L'objectif est de faire des Alpes-Maritimes un département pionnier dans le numérique, capable d'apporter le plus grand service aux usagers.



Réagissez à cet article

Source : La politique départementale de sécurité des données personnelles saluée par la CNIL – Département des Alpes-Maritimes